

Compte rendu du Conseil d'Ecole N°2 du jeudi 5 mars 2015
Ecole Charles Perrault – Charvieu - Chavagneux

Etaients présents lors de ce conseil d'école :

- **L'équipe enseignante** : Mme Bournaix, Mme Baghdadi, Mme Albanet, Mme Gros
- **La DDEN** : Mme Bon
- **Les représentants de la municipalité** : Mme Monin, M Mutter
- **Les représentants de parents** : Mme Thille, Mme Bel

- Excusés ; **Inspecteur de circonscription** : Monsieur Faure ; Mme Hazard, Mme Roulier ; représentants de parents

- 1) **Préparation de la rentrée scolaire** : La mairie a ouvert les inscriptions pour la rentrée prochaine. Les élèves de GS doivent aller s'inscrire à l'école élémentaire. Pour cela, il faut aller au préalable en mairie. La directrice de l'école élémentaire a fait passer un mot présentant les modalités de rendez-vous.

Effectifs envisagés :

Petite section	49
Moyenne section	41
Grande section	39
TOTAL	129
MOYENNE PAR CLASSE	32.25

Une ouverture de classe pourrait être envisagée l'année prochaine.

Concernant l'organisation de la semaine, la mairie a demandé le renouvellement de l'expérimentation à la Directrice académique. La mairie est en attente d'une réponse.

2) **Sécurité** :

- **PPMS** : Le Plan Particulier de Mise en Sécurité permet de situer les lieux de confinement dans l'école par les élèves, repérer le son de mise en confinement (à ne pas confondre avec l'alerte incendie), le protocole à respecter (comme le matériel devant être stocké, la répartition des tâches entre les enseignants...). En cas d'alerte, se reporter à l'annexe 2 jointe au compte rendu. Un entraînement se fera courant d'Avril.

- **ALERTE INCENDIE** : les élèves sont entraînés trois fois par an à un exercice d'évacuation. Ainsi le 26 septembre, ils ont été préparés à l'alerte, une autre aura lieu courant mars mais seuls les enseignants seront prévenus ; la dernière aura lieu plus tard dans l'année. La directrice déclenchera l'alerte sans prévenir.

3) **Projet d'école** :

- développement de l'axe 2 : **développer des compétences motrices et sociales à travers le vélo.**

L'équipe enseignante instaure l'axe 2 du projet d'école avec le spectacle offert aux élèves le 30 janvier. Deux après-midis seront proposés au mois de juin aux parents et aux enfants pour découvrir le vélo, enlever les roues, faire un parcours dans la cour de l'école... Le but est de favoriser l'équilibre et d'initier les élèves aux dangers de la route.

- Dans le cadre de l'axe 4, sur la liaison école-famille, l'équipe enseignante a mis en place un site internet (<http://www.ac-grenoble.fr/ecoles/pdch>). Vous pourrez trouver des informations administratives, pédagogiques...

4) **Manifestions** :

RAPPEL : mercredi 29 avril travaillé toute la journée (pour rattraper le Pont de l'Ascension)

- Goûter commun le 26 janvier
- Spectacle offert aux élèves le 30 janvier
- Carnaval le 26/02
- Liaison GS/CP : rencontre lutte le vendredi 13/03 avec la classe de CP de Mr BERARD
- Kermesse 13/06
- Spectacle de fin d'année 26/06
- Liaison GS/CP : visite de l'école élémentaire début juillet

5) **Questions des parents à la mairie**

- **TAP** : Pourquoi n'y a-t-il aucune activité mise en place pour l'école Charles Perrault vendredi après-midi ?

Réponse : Des activités ont lieu régulièrement et ponctuellement. Un panneau d'affichage précisera les activités effectuées chaque semaine. La mairie fait le point prochainement sur la mise en place des services proposés (cantine, TAP, périscolaire). Une note aux familles devrait suivre.

- ATSEM : les parents renouvellent la demande auprès de la mairie pour augmenter le nombre d'ATSEM avec plus de 30 élèves par classe, il semblerait judicieux de monter à 1 ATSEM par classe !

Réponse : En cas d'ouverture, une troisième ATSEM serait à temps plein sur l'école.

- porte cassée : quand pourra-t-on envisager une réparation de la porte principale ?

Réponse : La porte a été réparée.

- problèmes savonnettes -> joindre la mairie : Lorsque les parents veulent s'adresser à la mairie pour des problèmes tels que les savonnettes, la porte, ou le téléphone de l'école, à qui s'adresser ? Peut-on avoir un mail pour faciliter les échanges, et être assuré d'avoir une réponse ? Les parents élus ne peuvent pas forcément se déplacer en mairie, surtout au vu des horaires d'ouvertures (les parents travaillent pour beaucoup...).

Réponse : Il faut laisser un message à l'accueil. La directrice transmet les demandes de travaux au Directeur Général des Services (DGS) qui les transmet au service technique.

- activités élèves / TAP : Les parents aimeraient connaître la répartition du budget alloué pour les activités scolaires. En effet, lors de la dernière réunion, plusieurs activités ont été indiquées comme supprimées à cause du budget alloué aux TAP. Or, les parents paient environ 4€ par élève... Plus de piscine, plus de bibliothèque, plus de prix Nord -Isère... Les parents s'étonnent de tout ce qui est supprimé alors qu'on leur demande de l'argent pour ces TAP...

Réponse : M.Mutter se renseigne.

-Sécurité : Les voitures ont-elles le droit de traverser sur le trottoir rouge qui se trouve devant l'entrée de la maternelle ?

Réponse : M. MUTTER se renseigne.

6) Questions de l'équipe enseignante à la mairie

- L'équipe enseignante souhaite savoir s'il est possible que le service technique passe plus régulièrement à l'école faire les contrôles les plus récurrents (ampoules, piles porte-savons, chasses d'eau...).

L'équipe enseignante propose de faire une liste des travaux plus importants à remettre en fin de mois afin que le service technique puisse prévoir et s'organiser (stores, barrières autour des arbustes, vélos à réparer...)

Réponse : M.Mutter se met en lien avec le DGS pour évoquer avec lui ce point.

- Téléphone : Le problème du téléphone n'est toujours pas réglé. Les parents ne peuvent pas joindre l'école en cas d'urgence. Quelles procédures mettre en place afin que les parents puissent faire passer leurs messages ?

Réponse : La messagerie doit être ré-ouverte par Orange. La mairie va essayer de décaler la base afin que Mme Gros puisse emmener le téléphone dans sa classe.

- Vigipirate : Dans le cadre du plan Vigipirate, l'installation de l'interphone pour les TAP et la périscolaire pourrait-il être installé rapidement ?

Réponse : La mairie va matérialiser les interphones pour que les parents n'utilisent pas tous les boutons.

7) Questions des parents à l'équipe enseignante

- Récréations : Plusieurs parents parlent de violence à la récréation. Comment s'organise la surveillance ? Quelles sont les procédures pour alerter les parents en cas de chute ou de blessure ? Quelles sont les obligations légales ?

Réponse : Deux enseignantes surveillent la cour. Selon la gravité de la blessure, les parents peuvent être appelés. Sinon un mot est collé dans le cahier si les enseignantes ne voient pas les parents pour leur signaler la blessure. Le SAMU est appelé en cas d'extrême urgence. Un registre des soins est rempli systématiquement par l'équipe pédagogique.

- Effectifs : Avec les nouveaux arrivants sur la commune, des ouvertures de classe sont elles prévues en maternelle ?

Réponse : Les inscriptions débutent. Si elles confirment les prévisions, une ouverture de classe pourrait être annoncée d'ici la fin d'année.

- APC : Comment se déroulent les activités de soutien (bilan premier semestre) ? Est-ce proposé à tous les enfants ? Sur quels critères ? Est-ce que ce sera renouvelé l'année prochaine ?

Réponse : Les élèves en difficulté sont repérés par les enseignantes qui proposent alors aux parents une participation aux APC. 44% des élèves présents aux APC sont venus 2 périodes. Les enseignantes ont 36 heures allouées pour les APC. Une partie de ces heures

peut être également consacrée à la mise en place d'activités en lien avec le projet d'école et pourra donc concerner toute la classe à certains moments dans l'année.

-Rentrée : Faut-il inscrire les élèves de grande section en CP, étant donné que les deux écoles sont maintenant séparées ?

Réponse : oui. Un mot a été mis sur le panneau d'affichage et un autre a été distribué aux élèves de grande section.

Rentrée Cp : Compte tenu des changements fréquents de remplaçants durant la période après les vacances de Noël, serait-il envisageable de favoriser au mieux l'entrée en primaire de la classe de grande section de Mme Curtil en les regroupant dans une classe de niveau simple ?

Réponse : L'équipe enseignante transmet cette remarque aux collègues de l'élémentaire.

- Rendez-vous individuels : Est-il prévu que Mme Baghdadi reçoive individuellement les parents comme prévu avec Mme Curtil (RDV de janvier) pour faire le point sur l'évolution de leur enfant en grande section ?

Réponse : oui. Mme Baghdadi recevra les parents courant juin, après les évaluations du dernier trimestre. Il est cependant possible de la contacter avant si certains parents le souhaitent.

-Sieste : Est-ce possible de remettre la sieste pour les élèves de moyenne section ?

Réponse : Non. De plus en plus d'élèves de petite section arrivent à la couchette. Il n'y a plus de place pour faire dormir les 38 élèves de MS. Un temps calme est proposé systématiquement en début d'après-midi. L'équipe enseignante est consciente que cela engendre de la fatigue pour certains élèves. Elle rappelle qu'il ne faut pas hésiter à coucher plus tôt les élèves s'ils sont trop fatigués. Les élèves ont aussi 4 après-midi pour récupérer et faire la sieste en-dehors du temps scolaire.

Remise des évaluations : Les parents ont apprécié le temps d'échange avec les enseignants lors de la remise des évaluations.

Merci de votre lecture.

PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE : JEUDI 11 JUIN